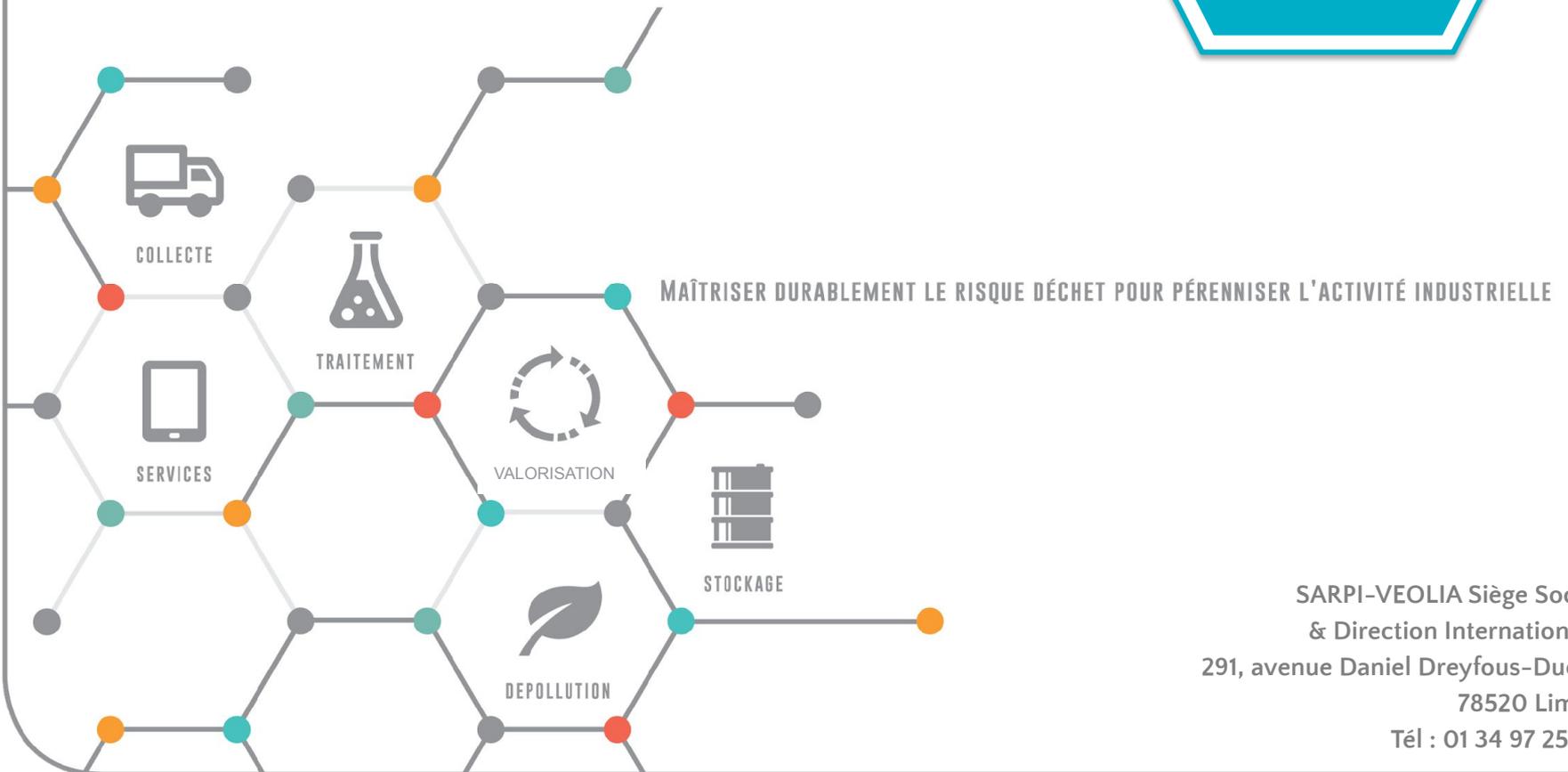


EMTA – Guitrancourt EXERCICE 2020-2021

Commission Suivre Site du 8 février 2022

EMTA



SARPI-VEOLIA Siège Social
& Direction Internationale
291, avenue Daniel Dreyfous-Ducas
78520 Limay
Tél : 01 34 97 25 25

SOMMAIRE

Tonnages

Bilan environnemental, sécurité et réglementaire

Bilan humain

Bilan des actions menées en 2020 - 2021

Perspectives 2022



Commission de Suivi de Site

Tonnages

Bilan environnemental, sécurité et réglementaire

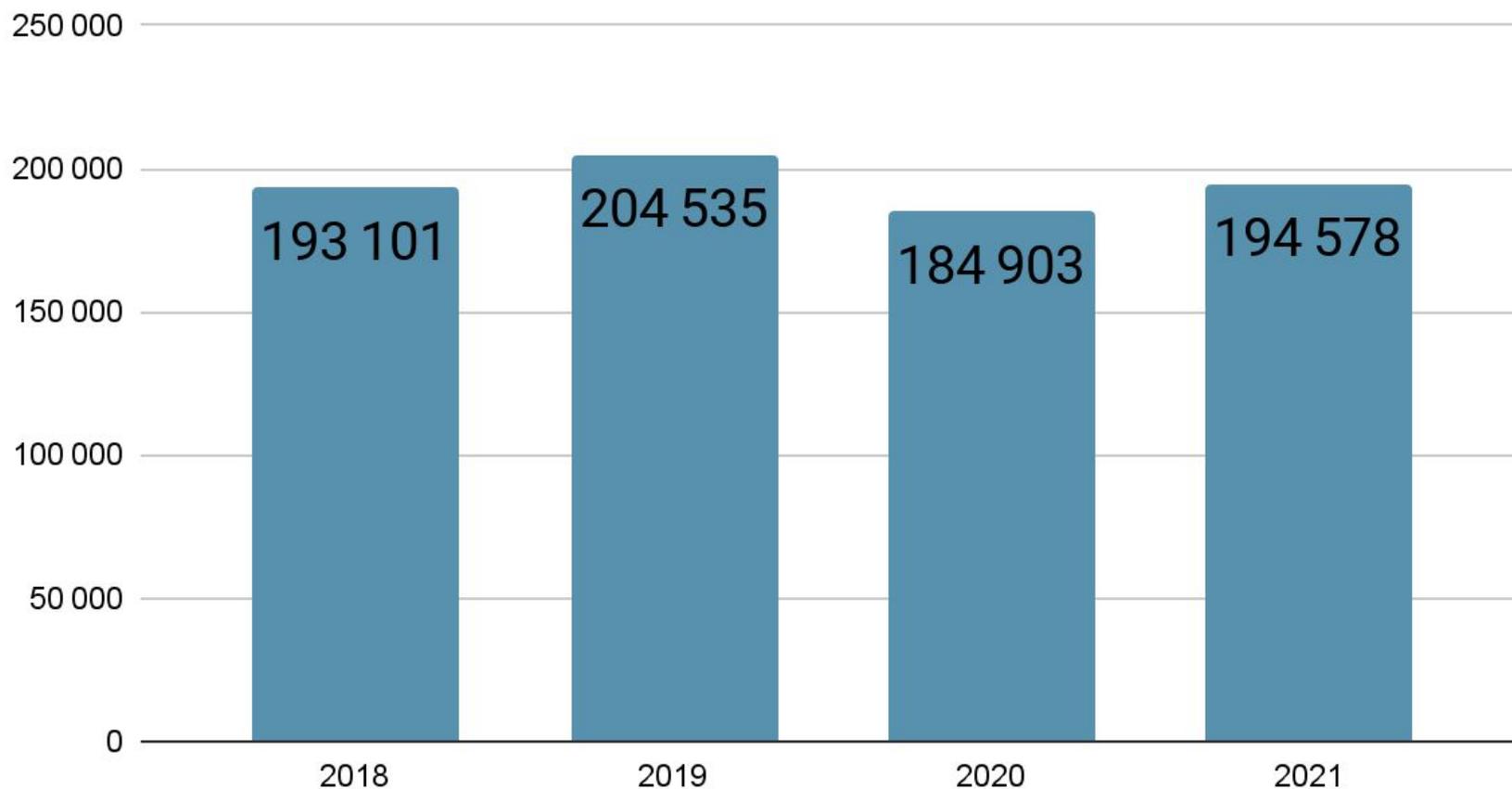
Bilan humain

Bilan des actions menées en 2020 - 2021

Perspectives 2022

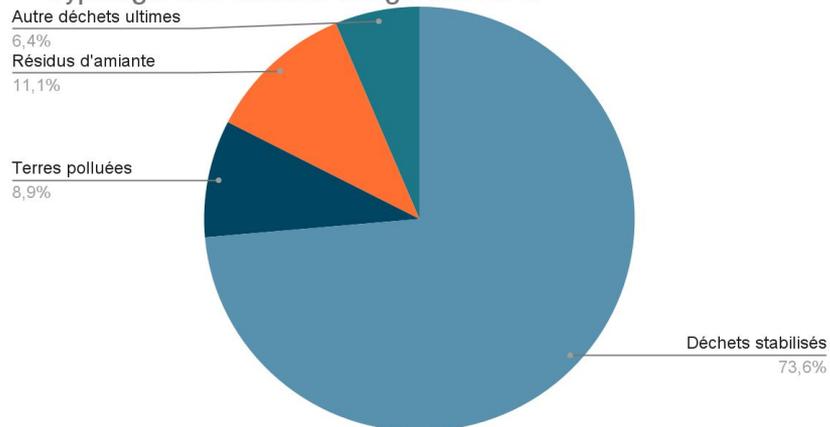
Tonnages

Evolution des tonnages des déchets dangereux en tonnes

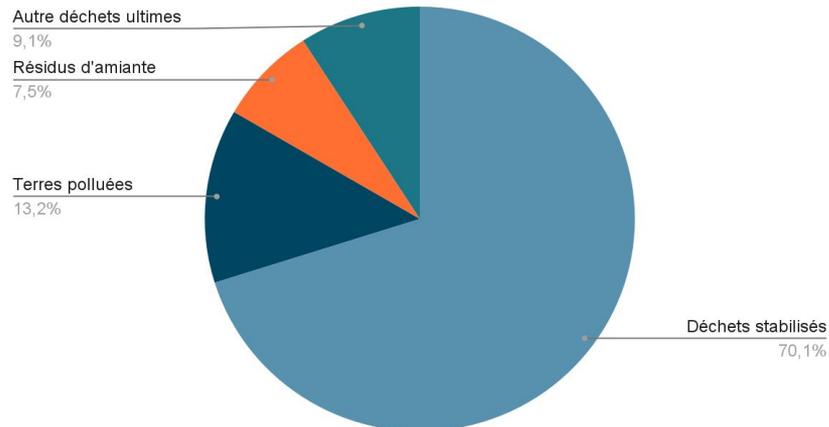


Tonnages

Typologie des déchets dangereux 2020

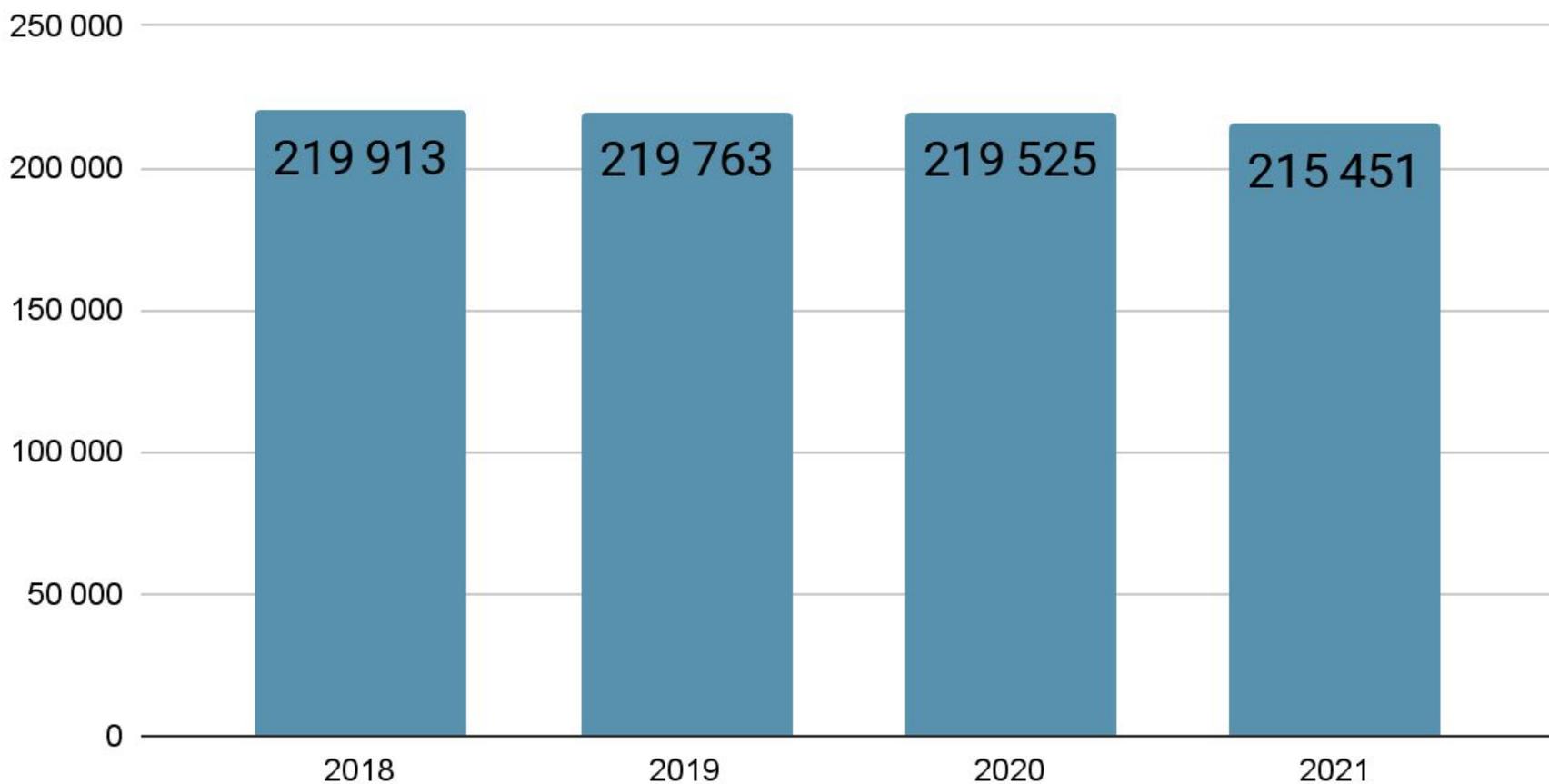


Typologie des déchets dangereux 2021



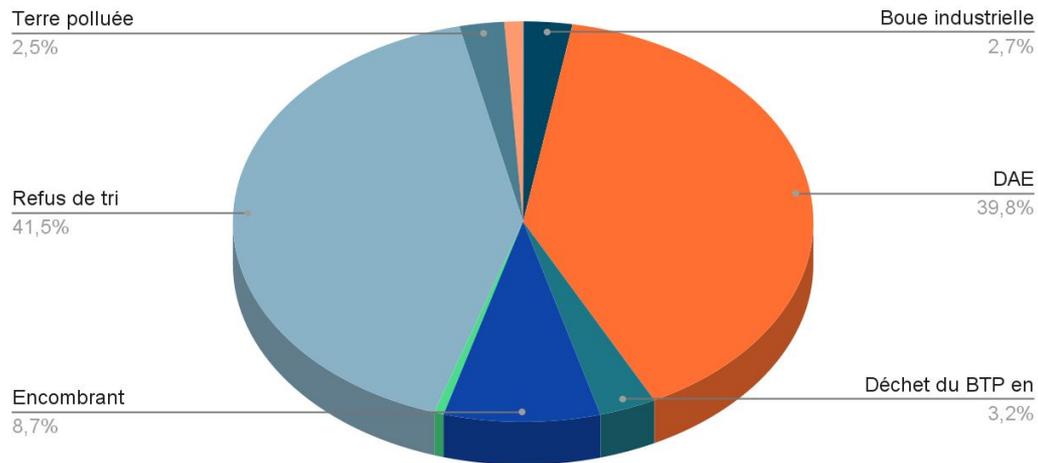
Tonnages

Evolution des tonnages des déchets non dangereux



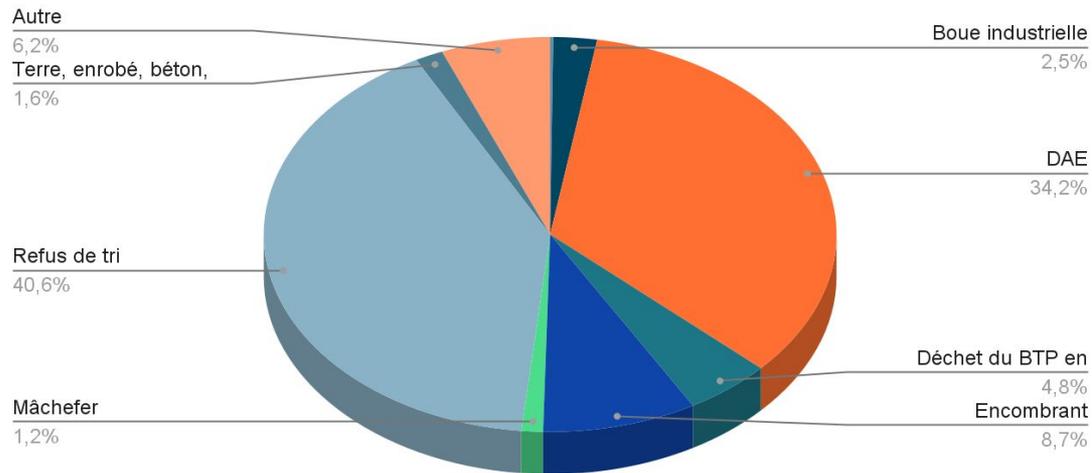
Activité et faits marquants

Typologie de déchets non dangereux reçu en 2020



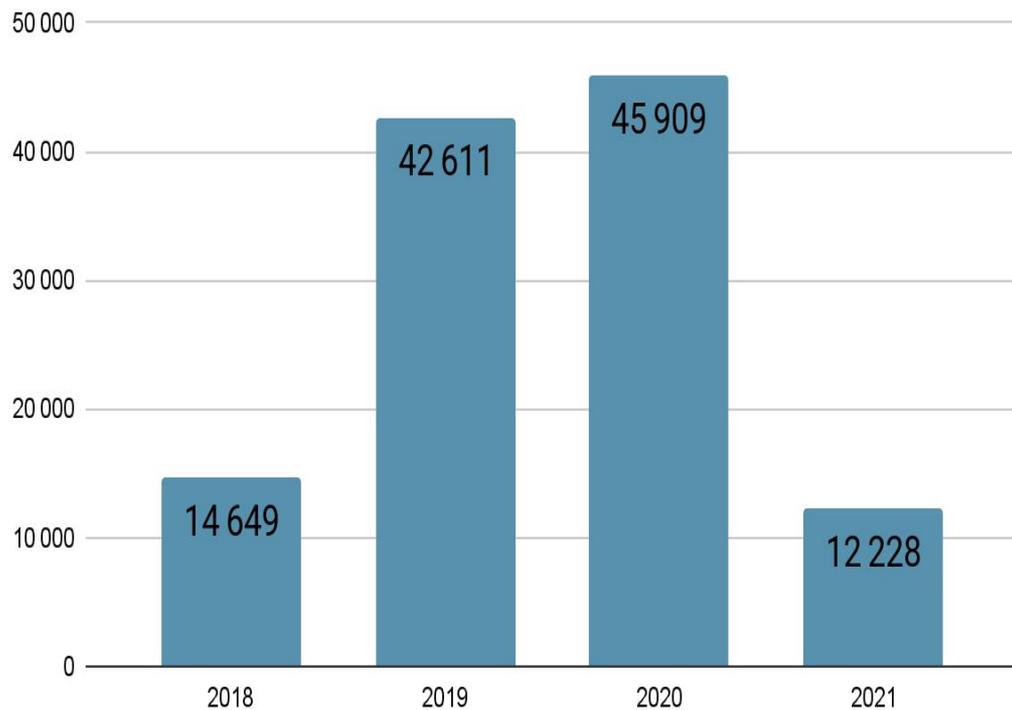
Activité et faits marquants

Typologie de déchets non dangereux reçu en 2021



Tonnages

Evolution des tonnages du biotertre



En 2020 : 36 439 tonnes mises en traitement

En 2020 : 24 457 tonnes dépolluées

En 2021 : 36 354 tonnes mises en traitement

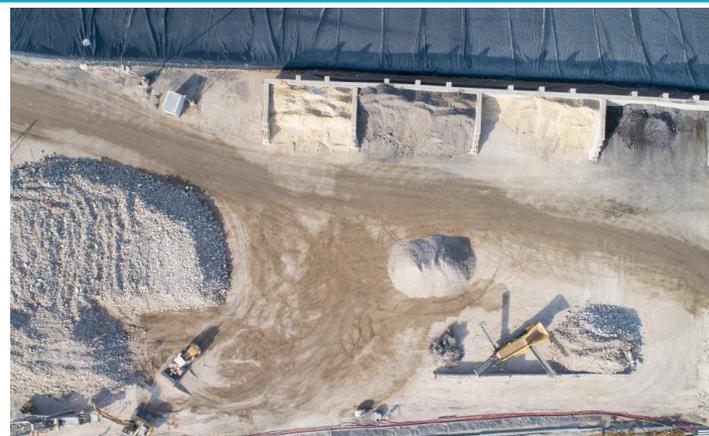
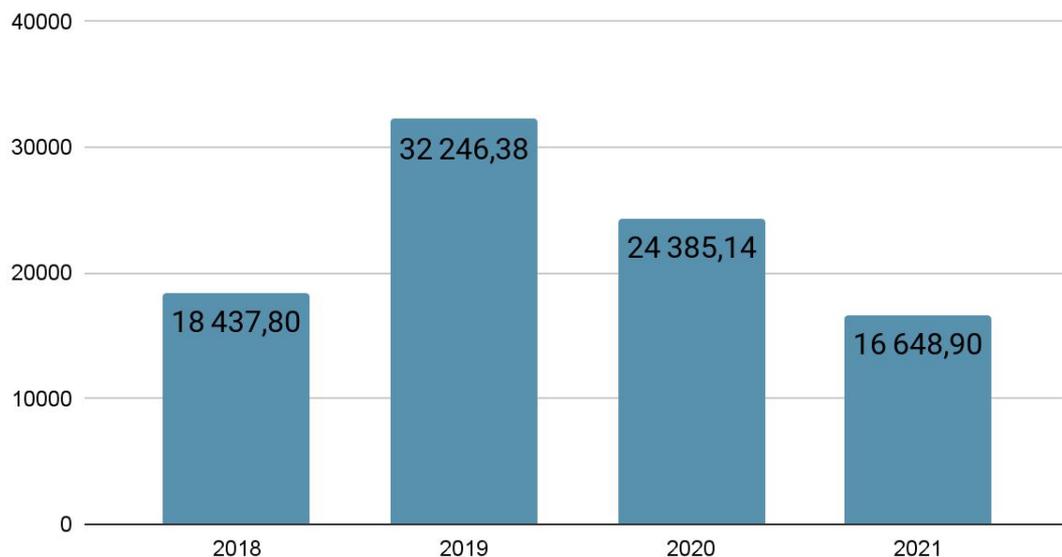
En 2021 : 40 113 tonnes dépolluées

Titre de la présentation



Tonnages

Evolution des tonnages du Tri BTP



En 2020 : 2 campagnes de concassage-criblage ont été réalisées

En 2021 : 1 campagne de concassage-criblage a été réalisée

Les matériaux sont valorisés en interne (piste, plate-forme) et également en externe



Commission de Suivi de Site

Tonnages

Bilan environnemental, sécurité et réglementaire

Bilan humain

Bilan des actions menées en 2020 et 2021

Perspectives 2022

Bilan environnemental, sécurité et réglementaire

- **Renouvellement de l'ensemble des certification en 2021 :**
 - ISO 9001 pour la Qualité
 - ISO 14 001 pour l'Environnement
 - ISO 50 001 pour le management de l'Energie
 - OHSAS 18 001 pour la Sécurité
 - Certificat ECOCERT sur l'engagement Biodiversité



Bilan environnemental, sécurité et réglementaire

Réglementaire :

Plate-forme traitement valorisation des terres :

- En 2019 dépôt d'un dossier d'examen au cas par cas
- Fin 2019 : Dispense d'une évaluation environnementale accordée
- En 2020 : dépôt d'un Porter À Connaissance

- Nouvel AP avec la plateforme de tri, transit, traitement et valorisation de terres et matériaux pollués signé le 3 août 2020 :
 - Tri transit, regroupement de déchets,
 - pré-traitement ou traitement à la chaux,
 - pré-traitement par criblage, concassage, broyage,
 - lavage des terres polluées,
 - traitement des terres polluées par biotertre,
 - création de terres végétales.

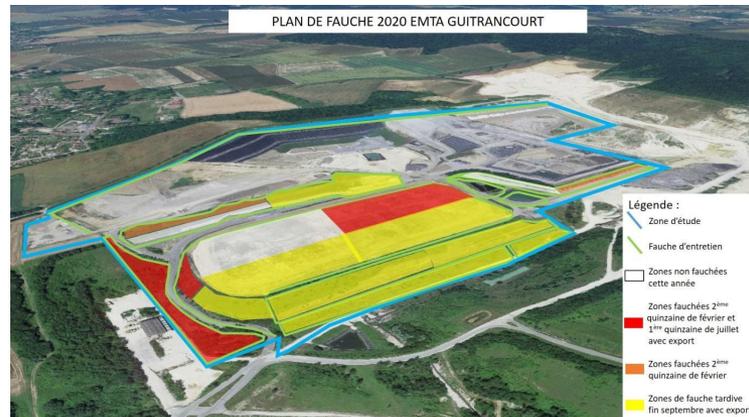
- Autorisé pour 200 000 tonnes par an en non dangereux (100 000 T en stock)
- Autorisé pour 50 000 tonnes par an en dangereux (50 000 T en stock)



Bilan environnemental, sécurité et réglementaire

■ Biodiversité :

- Poursuite de la réalisation de l'inventaire annuel et de l'établissement de préconisations de gestion des espaces verts du site ainsi que de propositions d'aménagements ;
- Réalisation de campagnes de fauche spécifique sur les espèces invasives
- Mises en place de nouveaux pierriers, déplacements et mises en places de nouveaux nichoirs



Bilan environnemental, sécurité et réglementaire

■ Valorisation du biogaz par la production d'électricité 2020

- Taux de valorisation du biogaz : 88,9 %
- Volume de lixiviats traités : 13 049m³ (3 560 m³ traités en STEP)
- Production électrique injectée : 4 567 151 kWe en 2020
- Energie thermique du moteur (cogénération) valorisée : 4 929 640 kWt



Bilan environnemental, sécurité et réglementaire

■ Valorisation du biogaz par la production d'électricité 2021

- Taux de valorisation du biogaz : 81,9 %
- Volume de lixiviats traités : 6 930m³ (1 294 m³ traités en STEP)
- Production électrique injectée : 3 531 981 kWe en 2021
- Energie thermique du moteur (cogénération) valorisée : 3 751 280 kWt



Bilan environnemental, sécurité et réglementaire

■ Contrôles :

▪ Air :

- Rejets de l'installation valorisation biogaz, analyses d'avril 2020

| Détermination sur gaz sec | Résultat brut | Résultat rapporté à 11 % d'O ₂ | Incertitude absolue | Limites AP 17/10/2015 |
|--|------------------------|---|---------------------|------------------------|
| Teneur en HCl | 0.3 mg/Nm ³ | 0.2 mg/Nm ³ | 0.1 | 10 mg/Nm ³ |
| Vitesse d'éjection | 42.71 | | | > 25 ms/s |
| Teneur en SO ₂ | 10 mg/Nm ³ | 7 mg/Nm ³ | 2 | 300 mg/Nm ³ |
| Teneur en NO _x | 355 mg/Nm ³ | 248 mg/Nm ³ | 12 | 315 mg/Nm ³ |
| COVNM en eq. CH ₄ | 7.2 mg/Nm ³ | 5 mg/Nm ³ | 0.6 | 50mg/Nm ³ |
| Formaldéhyde | 14 | 10 | 3 | 40 mg/Nm ³ |
| Teneur en CO | 584 mg/Nm ³ | 408 mg/Nm ³ | 20 | 750 mg/Nm ³ |
| Teneur en HF | 1.5 mg/Nm ³ | 1.1 mg/Nm ³ | 0.4 | |
| Poussières >0.7 µm mg/Nm ³ | 6.8 | 4.8 | 0.1 | |



Bilan environnemental, sécurité et réglementaire

■ Contrôles :

▪ Air :

- Rejets de l'installation valorisation biogaz, analyses de mars 2021

| Détermination sur gaz sec | Résultat brut | Résultat rapporté à 11 % d'O ₂ | Incertitude absolue | Limites AP 17/10/2015 |
|--|------------------------|---|---------------------|------------------------|
| Teneur en HCl | 1.5 mg/Nm ³ | 1 mg/Nm ³ | 0.6 | 10 mg/Nm ³ |
| Vitesse d'éjection | 33.26 | | | > 25 ms/s |
| Teneur en SO ₂ | 11 mg/Nm ³ | 7 mg/Nm ³ | 1 | 300 mg/Nm ³ |
| Teneur en NO _x | 405 mg/Nm ³ | 256 mg/Nm ³ | 13 | 315 mg/Nm ³ |
| COVNM en eq. CH ₄ | 20 mg/Nm ³ | 13 mg/Nm ³ | 2 | 50mg/Nm ³ |
| Formaldéhyde | 16 | 10 | 3 | 40 mg/Nm ³ |
| Teneur en CO | 775 mg/Nm ³ | 490 mg/Nm ³ | 25 | 750 mg/Nm ³ |
| Teneur en HF | 4 mg/Nm ³ | 3 mg/Nm ³ | 1 | |
| Poussières >0.7 µm mg/Nm ³ | 4 | 2.5 | 0.1 | |



Bilan environnemental, sécurité et réglementaire

■ Contrôles :

■ Air :

- Rejets torchère : Analyse conforme (CO à 22 mg/Nm³ au maximum pour un seuil à 150 mg/Nm³)
- Analyse d'empoussièrément au poste de travail 2 fois par an : Analyses conformes à la réglementation
- Analyse COV rejet Bioterre : Analyses conformes (< 2 mg/m³)



Bilan environnemental, sécurité et réglementaire

■ Contrôles :

▪ Eaux souterraines (nappe de la craie) :

- Prélèvement et analyse de 28 paramètres par un laboratoire externe de 5 piézomètres (2 à l'amont et 3 à l'aval) 2 fois par an.
- Pas d'impact mesuré : niveaux des concentrations similaires entre les piézomètres amonts et avals y compris pour les nouveaux paramètres (bactériologiques et radioactivité notamment).



Bilan environnemental, sécurité et réglementaire

■ Contrôles :

- **Eaux rejetées (Tranchée drainante + eaux de ruissellement) :**
 - Les eaux rejetées proviennent en très grande majorité des eaux récupérées par les tranchées drainantes de l'isolation hydraulique.
 - Forte augmentation du débit de la tranchée drainante depuis 2010.
 - Variations importantes sur les paramètres sulfate, chlorure et fer en fonction de la géologie des terrains terrassés sur U1 et U0.
 - Les eaux pompées en amont du site ont des teneurs en sel et en fer importantes.



Bilan environnemental, sécurité et réglementaire

■ Contrôles :

▪ Bilan des analyses

- On observe quelques dépassements des seuils de rejet en sulfate sur l'ensemble des analyses hebdomadaire. Ces dépassements sont liées aux teneurs importantes de ce paramètre dans les eaux en amont du site.
- Les mesures réalisées dans le Ru aux cailloux en amont et en aval du point de rejet montrent très peu ou pas d'augmentation des teneurs en chlorure et en sulfate après rejet. Pour ces paramètres, la qualité de l'eau du Ru aux cailloux reste classée bonne.
- Une étude externe réalisée en 2013 montre l'absence d'impact notable des rejets du site sur le Ru aux Cailloux.



■ Sécurité :

- Mise à jour d'un programme sécurité.
- Réalisation de test de situation d'urgence (incendie, radioactivité, accident, etc.).
- Visites de sécurité par du personnel interne et externe au site (démarche VIVRE).
- Mise en place d'une nouvelle démarche « ACT » sur la sécurité qui implique l'ensemble du personnel.
- Formation (171 heures en 2020 et 387 heures en 2021) et sensibilisation régulière du personnel.



Bilan environnemental, sécurité et réglementaire

En 2020 deux accidents de travail avec arrêt

- Le 04/11/2020 : Douleur au dos en déplaçant un tuyau servant au pompage d'eaux pluviales en PHED.
- Le 03/12/2020 : chute de plain pied sur l'alvéole en tirant un câble.

En 2021 pas d'accident de travail avec arrêt



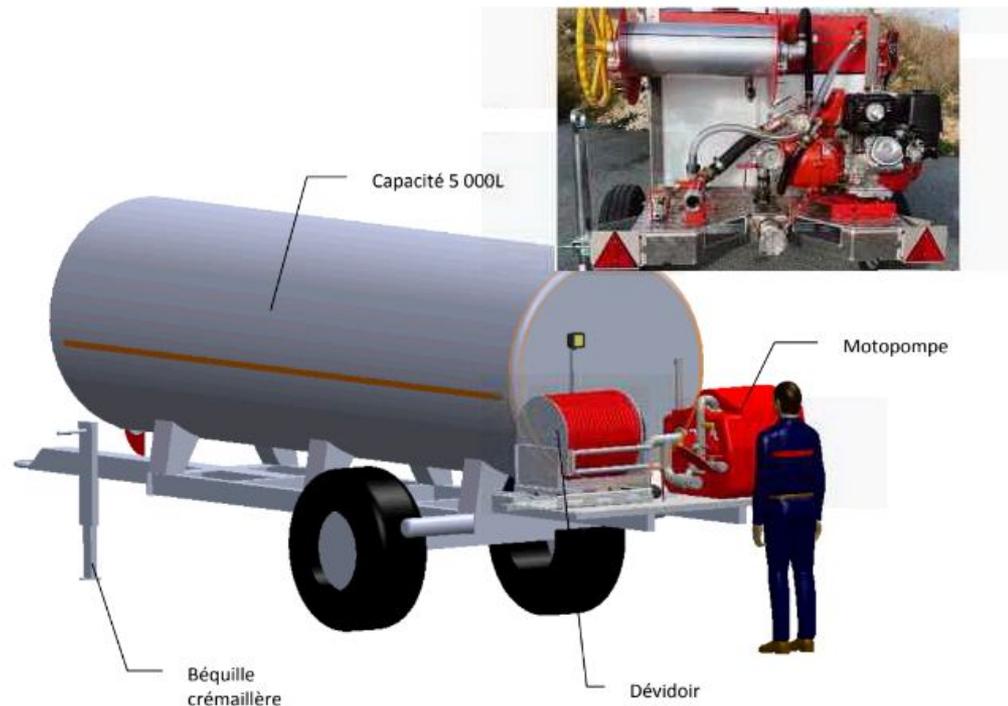
Bilan environnemental, sécurité et réglementaire

- **Incidents / accidents / accidents environnementaux :**
 - Incendies sur l'alvéole de stockage de déchets non dangereux :
 - 4 départs de feu (01/06/20 ; 15/08/20 ; 29/03/21 et 01/06/21)
 - Intervention des pompiers et des conducteurs d'engins du site
 - Incendies rapidement maîtrisées
 - Pas de conséquence humaine, environnementale et matériel y compris sur la structure des alvéoles de stockage
 - Cause des incendies non déterminée



Bilan environnemental, sécurité et réglementaire

- **Incidents / accidents / accidents environnementaux :**
 - Incendies sur l'alvéole de stockage de déchets non dangereux :
 - Achat d'une remorque de lutte incendie de grande capacité pour intervenir rapidement lors d'un départ d'incendie
 - Achat d'une troisième caméra thermique



Tonnages

Bilan environnemental, sécurité et réglementaire

Bilan humain

Bilan des actions menées en 2020 - 2021

Perspectives 2022

Bilan humain

En 2020 - 2021 (EMTA) :

- Effectif temps plein : 26.58 en 2020 - 33.58 en 2021
- 558 heures de formation pour le site de Guitrancourt (171 heures en 2020 - 387 heures en 2021)



Tonnages

Bilan environnemental, sécurité et réglementaire

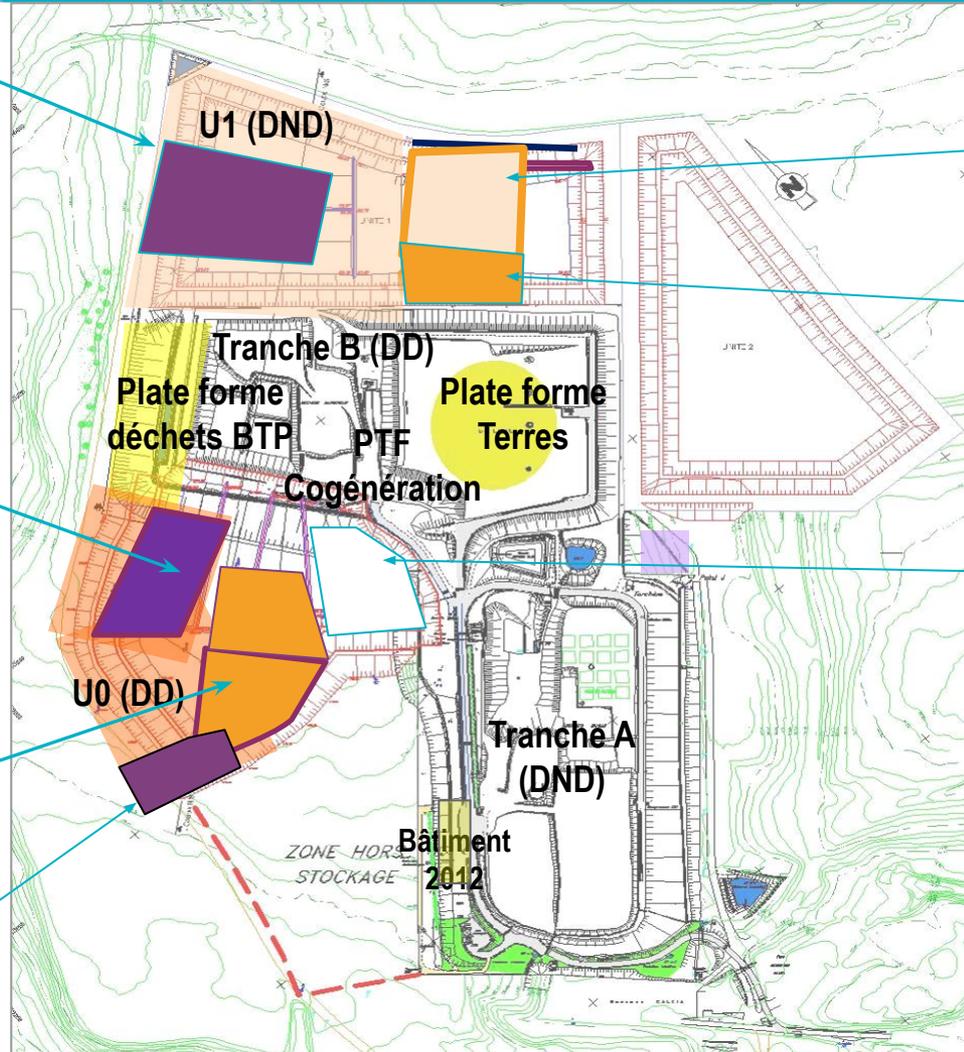
Bilan humain

Bilan des actions menées en 2020 - 2021

Perspectives 2022

Bilan des actions menées en 2020/2021

Phase de réaménagement U1



Alvéoles casier 3 d'U1 (DND) mises en service en 2020

Alvéole casier 3 d'U1 (DND) en 2021

Terrassement marno-calcaire et sable sur futur casier d'U0 en 2020

Couverture provisoire 2020

Alvéoles casiers 3 d'U0 en 2020 - 2021

Couverture provisoire 2021



■ Réalisations (2020 / 2021)

- Réalisation de la première phase de réaménagement définitif sur plusieurs parties des casiers 1 et 2 d'U1
- Mise en place d'argile (50 cm) et d'une géomembrane provisoire sur les talus
- Forage de puits verticaux de captage du biogaz et mise en place d'un nouveau réseau biogaz
- Mise en place d'un nouveau réseau biogaz au nord du site pour le casier 3 d'U1



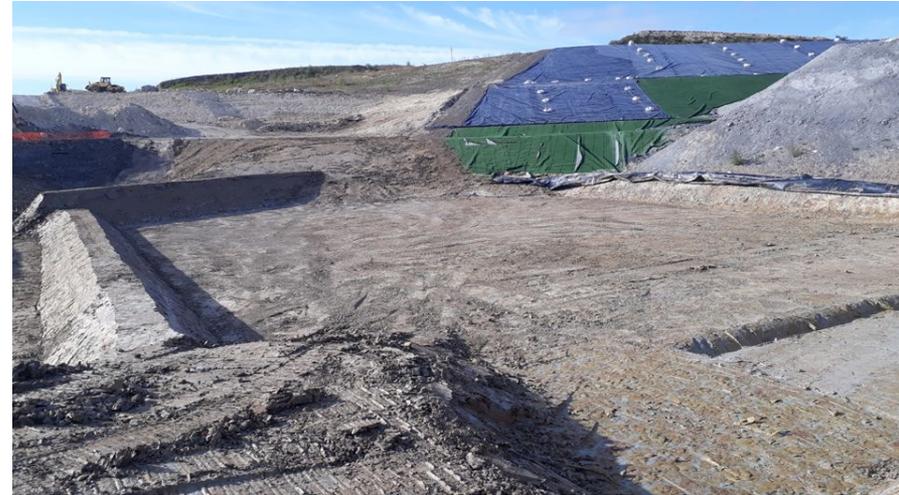
- **Réalisations (2021)**

- Travaux de création de la troisième alvéole du casier 3 d'U1 (terrassage, mise en place argile, géomembrane, protection de la géomembrane et système de drainage)



- **Réalisations (2020)**

- Travaux de création de la seconde alvéole du casier 3 d'U0 (terrassement, mise en place argile, géomembrane, protection de la géomembrane et système de drainage)



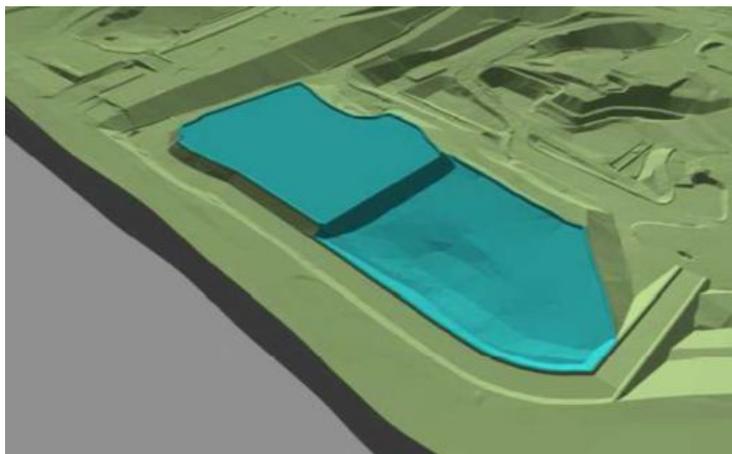
- **Réalisations (2021)**

- Travaux de création de la troisième alvéole du casier 3 d'U0 (terrassement, mise en place argile, géomembrane, protection de la géomembrane et système de drainage)



■ Réalisations (2020 / 2021)

- Terrassement de 50 000 m³ de sable et de marno-calcaire au niveau de la future extension de la zone de déchets dangereux U0 (casier 4) vers le réaménagement de CALCIA
- Mise en place d'une couverture provisoire en géomembrane sur les casiers 1, 2 et 3 d'U0 afin de limiter la production de lixiviats (environ 23 000 m² en 2020 et 9000 m² en 2021).



Commission de Suivi de Site

Tonnages

Bilan environnemental, sécurité et réglementaire

Bilan humain

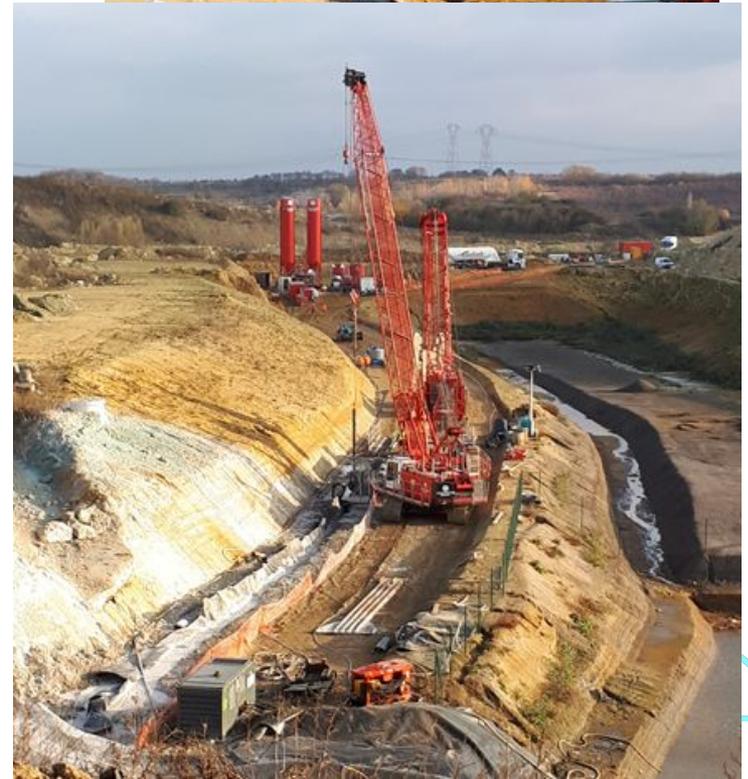
Bilan des actions menées en 2020 - 2021

Perspectives 2022

Perspectives 2022

■ Projets

- Fin des travaux de reprise de l'isolation hydraulique (parois moulées + géomembrane verticale) sur le flanc est du casier 4.
- Travaux de réhausse casier 3 de U1 (jonction U1 / Tranche B).
- Poursuite de la première étape de réaménagement d'U1 (stockage de déchets non dangereux) avec le forage de puits biogaz et la mise en place d'argile.



Perspectives 2022

■ Projets

- Réalisation de la dernière alvéole du casier n°3 d'U0 (DD)
- Poursuite et reprise de la mise en place d'une couverture provisoire en géomembrane sur les casiers d'U0 afin de limiter la production de lixiviats.
- Déplacement de la plate-forme terres de la Tranche B sur U0



Perspectives 2022

- **Autres projets (présentations spécifiques)**
 - Projet centrale solaire sur la Tranche A réaménagée
 - Pilote de désamiantage
 - Modification des seuils d'acceptation pour deux déchets dangereux spécifiques



Commission de Suivi de Site

Questions diverses

Merci pour votre attention

